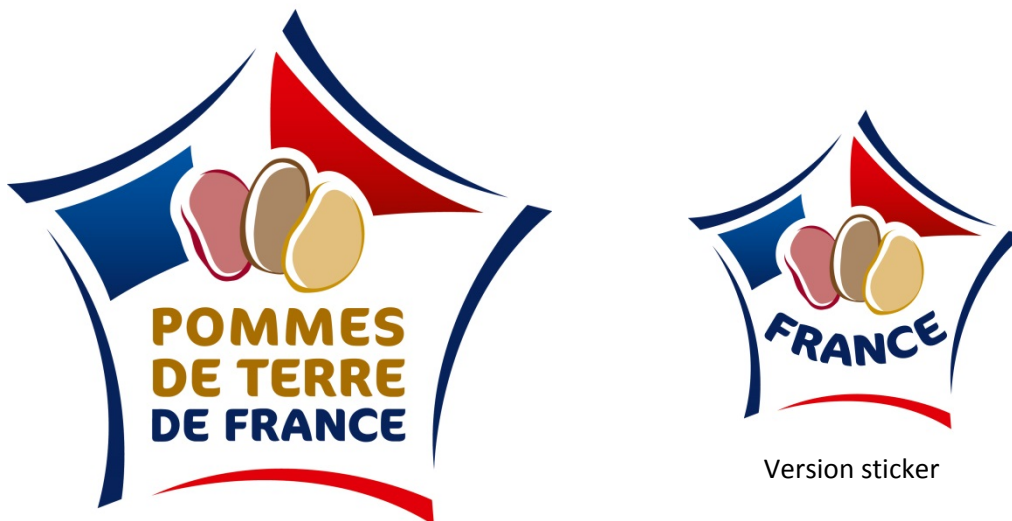


## Lancement du logo « Pommes de terre de France »

La filière pomme de terre, à travers le CNIPT, lance un logo « Pommes de terre de France », sur le même modèle que le logo « Fruits et Légumes de France ».

Ce logo a été dévoilé lors des Assises des Fruits et Légumes, organisées par Interfel le 20 octobre 2015.



Version sticker

Le logo « Pommes de terre de France » s'adresse exclusivement aux produits frais et pourra être apposé sur les produits français selon des modalités simples.

Le logo, ses différentes déclinaisons et la charte graphique seront disponibles prochainement sur Internet, pour une utilisation par les opérateurs sur tous types de supports (PLV, emballages, etc.).

### A propos du CNIPT

Le CNIPT, Comité National interprofessionnel de la Pomme de Terre, est l'organisme interprofessionnel reconnu par les Pouvoirs Publics (loi du 10 juillet 1975) dans le secteur de la pomme de terre de consommation, vendue sur le marché du frais. Il agit dans le cadre du règlement de l'Union européenne n°1308/2013 du 17 décembre 2013 et du Code Rural.

Le CNIPT rassemble et représente tous les opérateurs du secteur de la pomme de terre, de la production à la distribution.

Pour toute information complémentaire  
Contact : Gulfstream Communication  
Hélène JADOT | 01 72 00 24 44 [hjadot@gs-com.fr](mailto:hjadot@gs-com.fr)